BASF

The Chemical Company

Fiche de données de sécurité

BASF Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE
Date / mise à jour le: 22.09.2004 Version: 2.1
Produit: **Basonat* HA 200**

(30041236/SDS_GEN_BE/FR)
date d'impression 12.03.2011

1. Identification de la substance/préparation et de la société

Basonat* HA 200

Utilisation: Durcisseur pour matériaux de revêtement ou adhésifs pour des applications industrielles ou professionnelles

39/75/1

Société:
BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY
Adresse de contact:
BASF Belgium S.A.
Drève Richelle 161 E/F
1410 WATERLOO
BELGIUM
Téléphone: +32 2 373-2583
Téléfax numéro: +32 2 373-2760
adresse E-Mail: ehs-basfbelgium@basf.com

Renseignements en cas d'urgence:
International emergency number:
Téléphone: +49 180 2273-112

2. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique

isocyanate polyfonctionnel

Dérivé à base de :
hexaméthylène-1,6-diisocyanate

Numéro CAS: 822-06-0
Numéro-CE: 212-485-8
Numéro INDEX: 615-011-00-1

Composants dangereux

hexaméthylène-1,6-diisocyanate
Teneur (W/W): < 0,3 %
Numéro CAS: 822-06-0
Numéro-CE: 212-485-8
Numéro INDEX: 615-011-00-1
Symbole(s) de danger: T
Phrase(s)-R: 23, 36/37/38, 42/43

Si des composants dangereux sont cités, les textes correspondant aux symboles de danger et aux phrases de risque sont indiqués dans le chapitre 16.

3. Identification des dangers

Irritant pour la peau.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

4. Premiers secours

Indications générales:
Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Après inhalation:
En cas de malaise après inhalation de vapeurs/aérosols : Air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:
Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:
Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.

Après ingestion:
Rincer immédiatement la bouche et faire boire de grandes quantités d'eau, secours médical.

Indications pour le médecin:
Traitement: Inhaler une dose-aérosol de corticostéroïde. Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas d'antidote spécifique connu, mesure prophylactique contre l'oedème du poumon: dose-aérosol de corticostéroïde.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction recommandés:
extincteur à poudre, mousse, dioxyde de carbone

Risques particuliers:
Dégagement de fumées/brouillard. Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Equipement particulier de protection:
Porter un appareil respiratoire autonome.

Autres informations:
Le danger dépend des produits et des conditions de combustion. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures individuelles de prévention:
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Mesures de protection de l'environnement:
Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Procédés de nettoyage/ramassage:
Pour de grandes quantités: Pomper le produit.
Résidus: Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

40/75/1

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Protection contre l'incendie et l'explosion:
Prévoir des mesures contre l'accumulation des charges électrostatiques - tenir à l'écart de toute source d'ignition - mettre à disposition des extincteurs.

Stockage

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.

Stabilité de stockage:
développement de surpression de CO2 en cas de pénétration d'humidité dans les récipients contenant des isocyanates.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:
Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations faibles ou de durée d'action courte: Filtre à gaz EN 141 type A (gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C)).

Protection des mains:
Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)
Matériaux adaptés pour le contact court terme et/ou protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN 374):
caoutchouc butyle - 0,7 mm épaisseur de revêtement
Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:
Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (EN 166)

Mesures générales de protection et d'hygiène:
Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Éviter l'inhalation de nébulisats. Eviter absolument le contact avec les yeux et la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide	
Couleur:	incolore à légèrement jaunâtre	
Odeur:	odeur faible	
Valeur du pH:	non applicable	
Point d'éclair:	> 200 °C	(DIN 51758)
Température d'auto-inflammation:	> 200 °C	(DIN 51794)
Pression de vapeur:	0,0001 mbar (20 °C)	
Densité:	1,1 g/cm3 (20 °C)	(DIN 51757)
Solubilité dans l'eau:	non applicable	
Viscosité dynamique:	0,7 Pa.s (20 °C)	(DIN 53019)

10. Stabilité et réactivité

Décomposition thermique: Pas de décomposition lors d'une utilisation appropriée.

Produits à éviter:
amines, composés aminés

Réactions dangereuses:
Réactions avec les alcools. Réactions avec les amines. Réactions avec les substances contenant de l'hydrogène actif. Réaction avec l'eau avec formation de dioxyde de carbone. La formation de produits de décomposition gazeux entraîne une surpression dans les containers hermétiquement fermés.

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Informations toxicologiques

DL50/par voie orale/rat/femelle: > 2.000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Irritation primaire cutanée/lapin: Irritant. (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Irritations primaires des muqueuses/lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation/test de Buehler/cobaye: non sensibilisant
Sensibilisation/essai de maximalisation sur le cochon d'Inde: sensibilisant
A une action sensibilisante dans les tests sur animaux.

Ni l'induction intradermique ni celle par inhalation, n'ont révélé de potentiel de sensibilisation pulmonaire lors d'essais réalisés sur des cobayes à l'aide de polyisocyanate à base d'hexaméthylènediisocyanate.
Pas de sensibilisation des voies respiratoires en expérimentation animale.

Indications complémentaires:

Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité

Invertébrés aquatiques:
Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie statique
Daphnia magna/EL50 (48 h): > 100 mg/l
Concentration nominale. Le produit peut être hydrolysé. Le résultat de l'essai peut être provoqué, en partie, par les produits de décomposition.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:
Ligne directrice 209 de l'OCDE
/CE 20 (180 min): env. 150 mg/l
L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Concentration nominale.

41/75/1

Evaluation de la toxicité aquatique:
L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Persistance et dégradabilité

Données sur l'élimination

Méthode d'essai:	OCDE 301B; ISO 9439; 92/69/CEE, C.4-C, boue activée
Méthode d'analyse:	formation de CO_2 par rapport à la valeur théorique
Taux d'élimination:	20 - 30 % (28 d)
Evaluation:	Difficilement biodégradable.

Appréciation: Dans les stations d'épuration adaptées, l'élimination du produit présent dans l'eau a lieu par dégradation biologique, par stripping ou par séparation mécanique.

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:
Ne pas laisser pénétrer le produit dans les eaux sans traitement préalable. Les prescriptions administratives locales relatives au traitement des eaux usées doivent être respectées.
Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

13. Considérations relatives à l'élimination

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.

Emballage non nettoyé:
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.
Les emballages qui ne peuvent être nettoyés sont à éliminer comme le produit qu'ils ont contenu.
Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport (ADR RID ADNR IMDG/GGVSee OACI/IATA)

15. Informations réglementaires

Réglementations de l'Union européenne (Étiquetage) / Prescriptions nationales

Directives UE:

Symbole(s) de danger	
Xi	Irritant.
Phrase(s)-R	
R38	Irritant pour la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Le(s) conseil(s) de prudence	
S23.3	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S37	Porter des gants appropriés.

Le produit est classifié et étiqueté conformément aux directives de l'Union Européenne.

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: 1,6-DIISOCYANATE D'HEXAMÉTHYLÈNE

Contient des isocyanates. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

Autres prescriptions

16. Autres informations

Ce produit est principalement utilisé comme durcisseur dans les matériaux de revêtement ou les adhésifs. La manipulation de matériaux de revêtement ou d'adhésifs contenant des polyisocyanates réactifs et des résidus d'HDI monomère exige des mesures de protection appropriées (voir également la présente fiche de données de sécurité). Ces produits ne doivent être utilisés que pour des applications industrielles ou professionnelles. Ils ne doivent pas être utilisés dans le domaine du bricolage (DIY = Do-It-Yourself).

Texte intégral des symboles de danger et des phrases-R, si des substances dangereuses sont citées au chapitre 2 sous 'Composants dangereux'.

T	Toxique
23	Toxique par inhalation.
36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

Les renseignements ci-dessus sont basés sur nos connaissances et ne présentent aucune garantie quant à certaines caractéristiques particulières. Il est de la responsabilité de l'acquéreur de nos produits de se conformer aux législations et prescriptions en vigueur.

42/75/1